

la feuille du BOIS

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

201

Mai 2025

Dossier
Budget
2025



• BUDGET 2025 •

Un budget maîtrisé
dans un contexte complexe

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

• RETOUR EN IMAGES •



DU 15 AU 22 MARS

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Encore ! Jouer à l'infini. Lors de cette semaine d'animations organisée par le service Petite Enfance, enfants, parents et professionnels se sont réunis autour d'ateliers d'expérimentation (massages bébé, transvasement, parcours de motricité, structure gonflable, espace trottinettes et vélos...). Des animations qui ont rencontré un vif succès !



DIMANCHE 23 MARS

PUCES DES COUTURIÈRES

6^{ème} édition des puces des couturières organisée par l'Association Décore Moi le dimanche 23 mars 2025.

Malgré une météo capricieuse, vous étiez presque 500 visiteurs à venir découvrir les stands des Puces des couturières. L'occasion pour l'Association Décore Moi de vous proposer une exposition sur les différents ateliers qu'elle anime (cartonnage, couture, dessin, patchwork).

Compte tenu de ce beau succès, et de la satisfaction des exposants comme des visiteurs, une édition 2026 est à présager.



© Dominique Dubarry Loison



SAMEDI 29 MARS

CARNAVAL DE BINEAU

Vous étiez encore une fois au rendez-vous pour célébrer le carnaval de Bineau. Un après-midi festif avec un spectacle de qualité réalisé par les animateurs et un Bineau qui n'a pas échappé à son sort... La journée s'est poursuivie par la traditionnelle retraite aux flambeaux et s'est clôturée par un feu d'artifice pour le plaisir des petits et des grands !

MADAME, MONSIEUR,



Le dossier spécial de cette Feuille du Bois est consacré au budget municipal.

Les documents administratifs y listent les recettes et les dépenses prévisionnelles de la commune, tant en fonctionnement qu'en investissement. Celles-ci doivent être équilibrées.

Le budget a donc été voté postérieurement au débat sur les orientations budgétaires (DOB), qui, lui fixe les orientations pour l'année à venir. L'un et l'autre, lors de leur examen, n'ont pas suscité de débat ou de propositions d'orientations différentes de la part de l'opposition. Il est à noter qu'un vote négatif entraînerait le transfert de la gestion courante de la collectivité aux services de l'Etat ainsi que le gel des investissements.

Nous allons donc pouvoir procéder à l'exécution des différentes opérations du budget et aussi selon ce que l'on veut nous faire entendre, à la maintenance de nos équipements publics qui seraient du moins pour l'un d'entre eux, en piteux état. S'il est compréhensible, a l'approche des échéances électorales, de se mettre en avant, d'annoncer que l'on ferait différemment et mieux, il est indécent, à mon sens, de critiquer la gestion actuelle de la collectivité. D'une part, car aucune proposition n'a jamais été faite par l'opposition, et que d'autre part, selon leur dernière tribune, la comparaison avec notre ville voisine de Nozay, mieux placée dans la liste des

communes à dominante sportive (16^{ème}) que nous-mêmes (72^{ème}), serait mieux équipée et donc **mieux gérée** (je cite). Vous m'accorderez que le raccourci est rapide.

Pour votre compréhension, je précise que dans cette étude faite par Le Parisien, 3 critères ont été évalués. Le nombre d'équipements sportifs entrant dans 59 % de la note globale, la politique sportive de la collectivité pour 31 % ainsi que la qualité de l'air, pour 10 %. La taille de nos territoires respectifs (730 Ha à Nozay contre 351 Ha à La Ville du Bois), la richesse provenant de la cotisation des entreprises (3M€ reversés par la Communauté d'Agglomération à Nozay contre 1M€ à La Ville du Bois) sont des facteurs déterminants pour ce premier critère et susceptibles aussi d'en améliorer le second. Quant au 3^{ème} critère nous obtenons une note identique. Il est intéressant aussi que vous sachiez que malgré notre classement très moyen, nous devançons les villes de Massy (79^{ème}), Evry (80^{ème}), Linas (83^{ème}), Longpont (88^{ème})...

Je pense que ces éléments complémentaires étaient indispensables pour votre bonne compréhension vis-à-vis de ce que l'on veut vous faire croire.

Très cordialement,
VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Marion IMBERT, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Marion IMBERT et autres contributeurs / **Conception :** Emendo /

Impression : Imprimerie Payard – Marolles-en-Hurepoix



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

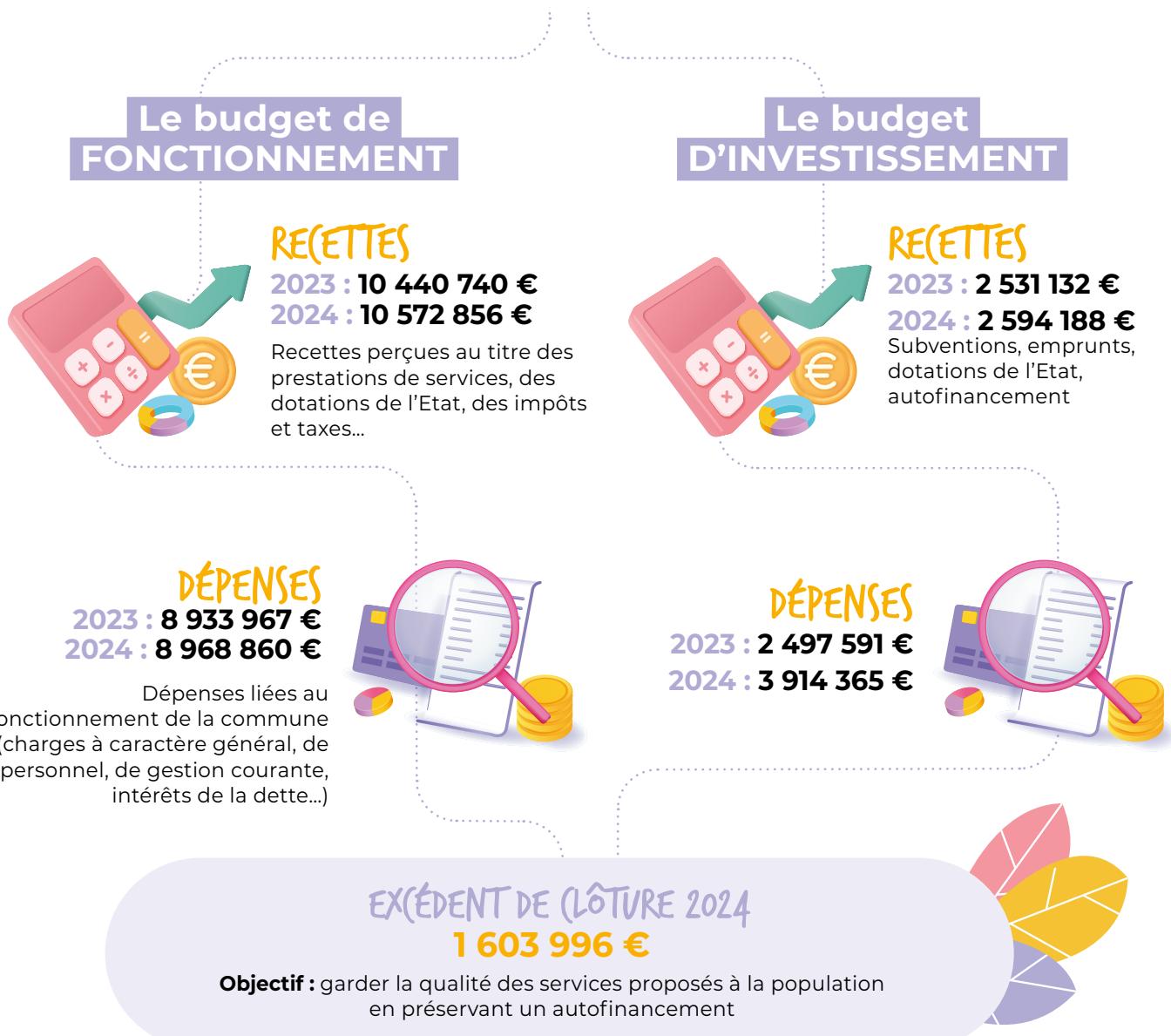
ou communication@lavilledubois.fr



RETOUR SUR 2024

Un budget maîtrisé malgré une année marquée par les instabilités liées aux contextes national et international

L'année 2024 a été marquée par de fortes incertitudes politiques qui ont des impacts sur la vie quotidienne des ménages et également des collectivités territoriales. La commune de La Ville du Bois n'y échappe pas malgré une maîtrise constante des dépenses et une recherche active de recettes. Les charges à caractère général sont en légère hausse de 1 %, cela s'explique notamment par le contrôle quotidien des dépenses et l'optimisation des besoins des services.



BUDGET 2025

Maintenir nos dépenses pour préparer l'avenir

Objectif : continuer les actions entreprises les années précédentes tout en maintenant notre capacité d'autofinancement.

- ✓ Maintenir les taux d'imposition fiscalité directe (taxe foncière bâtie, non bâtie et taxe d'habitation des résidences secondaires) ;
- ✓ Maintenir notre coût de fonctionnement en gardant un service de qualité ;
- ✓ Maîtriser la masse salariale ;
- ✓ Poursuivre la mutualisation des moyens matériels et humains avec l'Agglomération Paris-Saclay



Les taux d'imposition communaux **restent inchangés en 2025**

Le budget de FONCTIONNEMENT



RECETTES

2024 (réalisées) :
10 572 856 €

2025 (prévisionnelles) :
10 251 116 €



DÉPENSES

2024 (réalisées) :
8 968 860 €

2025 (prévisionnelles) :
10 251 116 €

La capacité d'autofinancement permet à une collectivité locale de faire face au remboursement de la dette en capital mais également de financer une partie de l'investissement.

2024 : 1 603 996 €

Le budget D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES 2025

7 583 485 €
Dépenses prévisionnelles d'équipement



Nouveaux logements en 2025

Pour rappel, la loi SRU fixe pour objectif 25 % de logements sociaux sur la commune. Au 1^{er} janvier 2024, la commune comptait 615 logements sociaux, soit 19,69%.

Les investissements en 2025 et après

Notre objectif est de préparer l'avenir de la commune en réalisant des projets tout au long du mandat en respectant les obligations légales et en maîtrisant notre capacité d'endettement.



ENVIRONNEMENT

Une enveloppe de 50 000 € est prévue pour l'acquisition de parcelles foncières en **Espaces Naturels Sensibles** dans le but de poursuivre les actions en faveur de l'environnement.

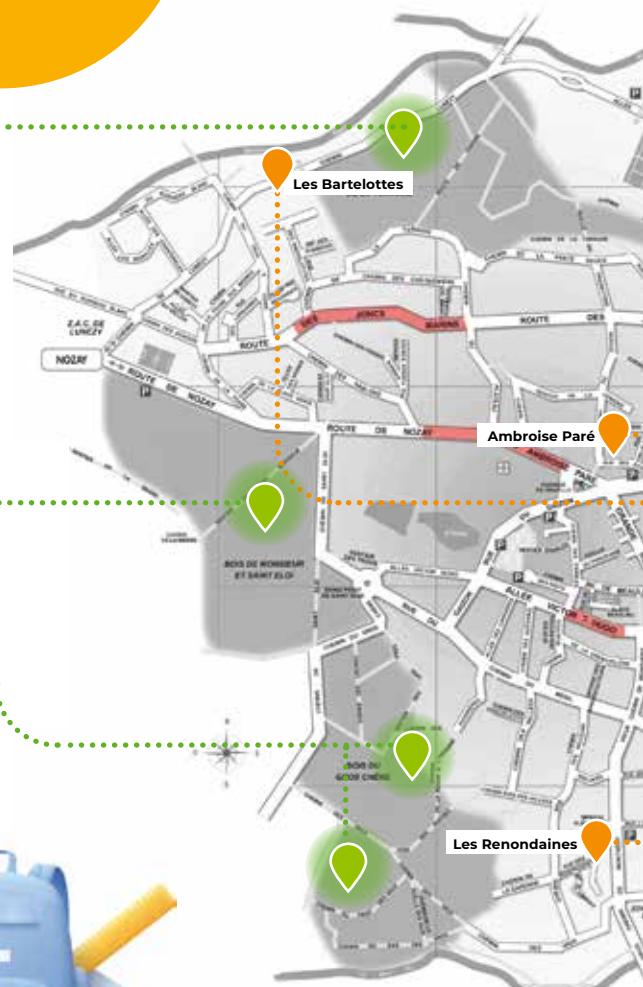


OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Une réflexion générale est portée sur l'ensemble des bâtiments communaux. Un audit est en cours de réalisation sur les équipements les plus énergivores.

SCOLAIRE

Située rue des Cailleboudes sur le terrain de l'ex-école Notre-Dame, l'ancien bâtiment est entièrement réhabilité pour accueillir une nouvelle école de quartier.





TRAVAUX

Bâtiments communaux

Ferme de la Croix Saint-Jacques : revêtement de la cour (22 500 €) et mise en peinture des 5 salles d'activités.

Escale : Réfection des soubassements des murs de la grande salle avec reprise de l'étanchéité.

Etablissements scolaires

Les Bartelottes

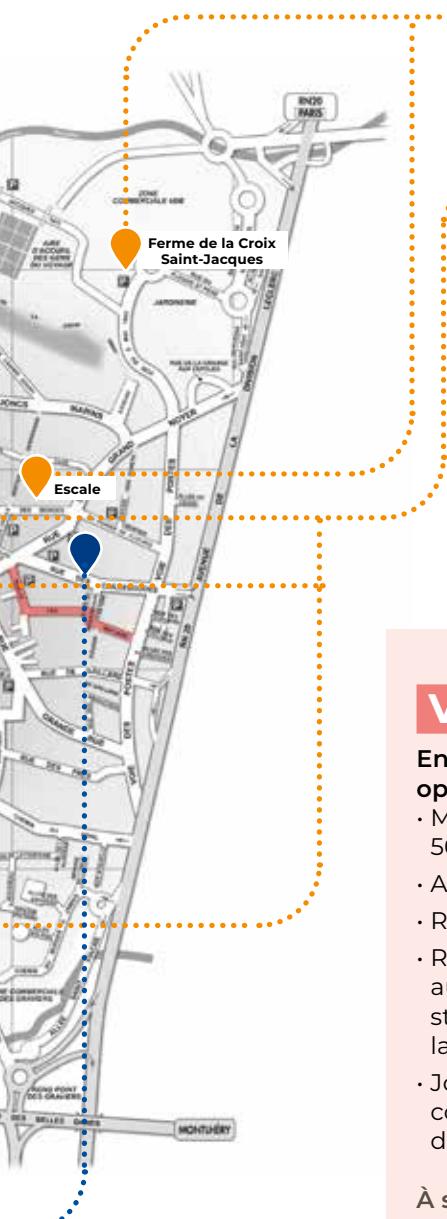
- Mise en place du système d'alerte PPMS
- Mise en place de visio phones
- Lecteur de badge d'accès
- Pose d'un ralentisseur pour les véhicules
- Mise en place de la téléphonie en IP
- Reprise partielle du revêtement de cour élémentaire
- Réfection des sols amortissant des jeux en maternelle

Les Renondaines

- Mise en place du système d'alerte PPMS

Ambroise Paré

- Mise en place du système d'alerte PPMS



VOIRIE

En 2025, la Commune prévoit d'effectuer les opérations de voirie suivantes :

- Modernisation Eclairage Public (passage LED) : 50 000 €
- Allée Victor Hugo : pose d'une écluse : 11 000 €
- Rue Ambroise Paré : reprise du fil d'eau : 22 000 €
- Ruelle des Néfliers : matérialisation au sol d'une piste cyclable et de zones de stationnement, pose d'une écluse pour réduire la vitesse : 15 000 €.
- Joncs Marins : nouveau tapis pour le tronçon compris entre le chemin du Plateau et le chemin des Sablons : 540 000 €.

À savoir : la commune dispose d'une enveloppe annuelle de 350 000 € pour des travaux de voirie mais au regard des besoins, elle a fait le choix de d'augmenter celle-ci soit 850 000 € pour 2024-2025.





Zoom sur

La dette

Endettement



L'emprunt

EN 2020

la Ville emprunte **1M €** pour acquérir l'ex-Ecole Notre Dame, rue des Cailleboudes.

DE 2021 À 2024

Pas d'emprunt

EN 2025

Un emprunt d'équilibre de **2 092 985 €** est inscrit au budget 2025 et sera réalisé en fonction de l'avancée des travaux et du besoin réel.

La dette par habitant en 2024



855 €
par habitant et par an

Seuil d'alerte : 2 500 €



Le seuil d'alerte est un indicateur de santé financière pour une commune.



3,6 ANS
temps de remboursement

Seuil d'alerte : 15 ans

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES Changement de prestataire : interopérabilité et modalités de paiement



L'opérateur **Virta** a remplacé Izivia pour la supervision des bornes de recharge, en tant que sous-traitant de Dalkia Electrotechnics. Ce changement a entraîné certaines évolutions dans les modalités d'accès et d'utilisation du service, en particulier dans l'utilisation des badges et l'assistance aux usagers.

Les bornes sont interopérables, ce qui signifie que les utilisateurs de divers opérateurs de recharge peuvent les utiliser. Toutefois, les tarifs appliqués seront ceux de l'opérateur utilisé et non ceux indiqués sur la borne.

Concernant les badges IZIVIA, ils restent donc utilisables dans le cadre de ce système d'interopérabilité. Cependant, les usagers devront souscrire à une nouvelle offre

auprès d'Izivia s'ils souhaitent continuer à utiliser leur service, et les tarifs seront ceux fixés par Izivia.

Pour bénéficier des tarifs inscrits sur les bornes, trois solutions sont possibles :

- Scanner le QR code affiché sur la borne pour un paiement par carte bancaire sans création de compte.
- Se créer un compte client Virta via l'application mobile ou le site internet pour accéder au paiement par carte bancaire depuis l'application.
- Commander un badge Virta au tarif de 10 € pour un paiement simplifié.

Un affichage a été apposé sur les bornes afin d'informer les usagers des nouvelles modalités et de les guider dans la création de leur compte Virta.

Une assistance Virta est disponible pour vous accompagner ou pour toutes questions techniques ou en cas de dysfonctionnement liés aux sessions de recharge.



**Numéro d'assistance Virta :
08 05 10 27 77**

Les infrastructures de recharge de véhicule électrique relèvent de la compétence de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Service Mobilités.



City-stade : je respecte les horaires d'ouverture et le matériel

Livré fin novembre, le city-stade rencontre un vif succès auprès des jeunes et sa fréquentation devrait se maintenir voire s'accroître en raison des beaux jours. Bien que ravis que cette infrastructure rencontre son public, nous déplorons le non-respect des horaires d'ouverture par certains qui n'hésitent pas à escalader les grilles, et parfois même avec la complicité des parents.

Pour rappel la structure est accessible **du lundi au samedi** :

- de 8h à 19h du 1^{er} avril au 30 septembre
- de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars

DONNEZ VOTRE AVIS **Baromètre vélo 2025**



Que vous soyez cycliste régulier, occasionnel et même non-cycliste, votre ressenti compte. Le Baromètre vélo est une enquête qui permet d'évaluer les conditions de circulation à vélo dans la commune et qui ne vous prendra que quelques minutes. Cette enquête est axée sur :

- La sécurité sur les routes et pistes cyclables,
- La qualité des aménagements et la signalisation,
- La disponibilité des stationnements et services vélo.

Les résultats de ce baromètre permettront de comprendre les besoins et priorités des usagers et offriront une base précieuse pour améliorer l'existant.

Vous pouvez donner votre avis jusqu'au 2 juin en vous rendant sur : barometre-velo.fr

• EN BREF •



Une battue aux sangliers s'est déroulée le 18 mars dernier dans le bois de la Turaude. Celle-ci a permis le prélèvement de 5 sangliers.

Troc de plantes



Les beaux jours sont là et l'envie de jardiner revient. Au printemps, le moment est venu de penser aux plantations mais sans nécessairement devoir dépenser trop. Car nous le savons, acquérir des graines ou des plants peut devenir rapidement coûteux. Pour vous permettre de renouveler vos plantations, le Troc de plantes est la solution idéale !

Le principe ? Toutes les plantes enracinées peuvent être échangées : annuelles, vivaces, potagères, graines, arbustes. L'événement est ouvert à tous, même sans troquer. Toutefois,

un don minimum de 0,50 € sera demandé pour tout plant offert (participation destinée à la Caisse des Ecoles). Le Troc de plantes est aussi une bonne occasion de partager vos idées, vos conseils et votre savoir-faire avec d'autres jardiniers passionnés, et d'encourager la biodiversité. Des ateliers vous seront proposés durant toute la matinée.

Comment s'organiser ? Préparez vos semis et boutures, puis faites l'inventaire de tout ce que vous pouvez apporter (graines, jeunes plants, plantes). Etiquetez vos godets en indiquant le nom de la plante et sa couleur de floraison. Mettez de côté caissettes et sachets qui pourront vous être utiles le jour J.

Samedi 17 mai, 9h-13h à l'Escale, 16 chemin des Berges

Pas d'inscription préalable.

Bruit : je préserve la tranquillité de mes voisins



Pour rappel, les travaux de jardinage ou de bricolage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils, ne sont autorisés que dans des plages horaires délimitées par arrêté :

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Enfin, il sera toujours à privilégier la communication, celle-ci contribuera à maintenir de bonnes relations de voisinage afin que chacun puisse profiter de ses moments de détente en extérieur dans le respect et la compréhension mutuels.

RETOUR EN IMAGES

Ramassage citoyen du 15 mars

Un grand merci aux participants, dont nos élus du CMEJ, qui ont contribué à rendre nos bois plus accueillants.



UN GESTE POUR LA PLANÈTE

Je laisse des zones naturelles d'herbes hautes et de fleurs sauvages



« Herbes folles », vous dites ?

Afin de faire revenir les graminées, marguerites, trèfles, pisserlits, coquelicots, et autres orchidées sauvages, il suffit de laisser pousser des zones d'herbes hautes. Il n'est pas nécessaire d'agir sur votre pelouse ! Les plantes sauvages, c'est-à-dire celles qui poussent spontanément, coloniseront d'elles-mêmes. Issues des graines tombées du bec des oiseaux ou de la pollinisation, ces fleurs sauvages contribuent elles aussi à la présence de nombreux animaux et notamment des insectes, le plus grand groupe du règne animal sur Terre, à la base de nombreuses chaînes alimentaires. Papillons, criquets, sauterelles, grillons, coléoptères, mais aussi les mimétiques araignées-crabes trouveront refuge dans cet habitat.

Essentielles pour tous : le principe de l'écosystème

La présence de ces insectes attire à leur tour les oiseaux qui, en période de reproduction, prélèvent de nombreuses chenilles et insectes volants pour nourrir les jeunes des nids : mésanges, étourneaux, rouge queues... Les petits mammifères insectivores tels que le hérisson d'Europe, les musaraignes ou encore la taupe dont la présence est révélée par ses monticules de terre. Son travail d'aération du sol est pourtant nécessaire à la vie souterraine : vers de terre, nématodes, acariens...

Par LPO - 15 gestes pour protéger la biodiversité

• FAMILLES •

EN COULISSES

La création du spectacle de Bineau par vos animateurs

Chaque année depuis 2016, lors du carnaval de Bineau, vous assistez à un spectacle monté intégralement par les équipes d'animation mais nous ignorons tout de sa préparation et de l'investissement qu'il implique. Les animateurs vous dévoilent tous les secrets de fabrication.

La création

Courant octobre un petit groupe se réuni régulièrement pour concevoir le scénario. Le maître mot est évidemment de faire voyager les enfants dans différents univers, sans en oublier les plus grands en glissant quelques petites références et ainsi capter l'attention de tous. Chaque année nous cherchons une idée de départ inspirée de thématiques sociétales et la faisons prendre vie dans une histoire pleine d'imagination et de créativité avec des personnages hauts en couleur.

Une fois le texte écrit, 3 pôles sont créés :

- les acteurs
- les décorateurs
- la technique

Dès le mois de janvier tous ces pôles s'activent sans compter pour vous proposer le meilleur des spectacles :

- Les décorateurs créent de toutes pièces l'intégralité des décors et achètent ou fabriquent les costumes que vous pouvez admirer le jour J. Ils décorent aussi le personnage de Bineau, toujours en lien avec le thème du spectacle. Le jour de la représentation, l'équipe de décorateurs devient l'équipe qui accueille, place et canalise le public.
- Les acteurs répètent durant plusieurs semaines, montent les chorégraphies, retravaillent les chansons et les musiques et font évoluer le texte pour le rendre plus vivant et drôle !
- La technique crée l'affiche, monte toutes les vidéos et le son. Le jour du spectacle vous retrouvez l'équipe technique au son et à la lumière.
- À la fin de la représentation, nous participons au défilé et en fonction du spectacle proposé, nous animons l'arrivée.



Pour vous offrir ce spectacle, nous travaillons en étroite collaboration avec les différents services de la ville (culturel, technique, communication). Le seul prestataire extérieur auquel nous faisons appel est une société d'ingénieurs du son qui nous installe des micros pour être entendus de tous !

Nous prenons énormément de plaisir à créer ce spectacle et chaque année la motivation et l'envie restent intactes. La semaine qui suit le spectacle, nous rangeons tout en réfléchissant déjà au spectacle suivant !

Vos animateurs



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Les Petits Pas»

Permanences de puériculture sur le parking de l'Escale, 14 chemin des Berges, assurées par le camion de la Protection maternelle et infantile (PMI) les vendredis 2 et 16 mai et 13 et 27 juin de 9h à 12h30 sur RDV au 06 80 72 81 94.

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 9h à 11h30. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 2 mai : Fermé

Vendredi 9 mai : Petit déjeuner d'accueil et peinture

Vendredi 16 mai : Sortie pique-nique ouvert à toutes les structures Petite Enfance, au Parc Pierre de Sainte Geneviève des Bois, sur inscription

Vendredi 23 mai : Jeux libres

Vendredi 30 mai : Fermeture Ascension

• LOISIRS •

Cross familial

Chaussez vos baskets et venez profiter en famille d'un cross en nature. Vous êtes attendus le **samedi 17 mai** pour une course encadrée par un éducateur sportif au bois de Monsieur. Le rendez-vous est fixé à 10h30 devant le stade municipal, route de Nozay. L'inscription, gratuite, se fait directement sur place.

Attention, la présence d'un adulte accompagnateur est obligatoire. Un pot de l'amitié sera offert à la fin de la course.



Exposition photos de La Ville du Bois

Suite au concours photos lancé par la commune, 9 photographes ont proposé leurs clichés en noir et blanc, représentant la ville.

Pour les découvrir, une exposition est organisée les **24 et 25 mai prochains** à la Maison Culturelle des Joncs Marins (195 rue des Joncs Marins) de 10h à 12h et de 14h à 18h.

L'entrée est libre et gratuite.



EN MAI
À LA BIBLIOTHÈQUE



Samedi 10 mai de 10h30 à 12h
Atelier d'écriture

La bibliothèque vous propose un troisième atelier d'écriture, animé par Clara Meyer, les éditions précédentes ayant rencontré un beau succès.

Vendredi 16 mai à partir de 18h
Je lis, j'aime, j'en parle !

Venez échanger autour de vos coups de cœur littéraires.

Renseignements,
Bibliothèque, 01 64 49 59 41,
bibliotheque@lavilledubois.fr
Suivez la Bib sur
Instagram @bib.lavilledubois



Brocante en centre-ville

Venez chiner lors de la brocante organisée **le 25 mai** en centre-ville (rue du Grand Noyer, Grande rue et avenue de Beaulieu).

Infos pratiques :

- Pour les habitants :

prix 7 € le ml - 3 ml obligatoire 21 € (avec voiture 5 ml : 35 €, avec fourgon 7 ml : 49 €)

- Pour les extérieurs :

prix 9 € le ml - 3 ml obligatoire 27 € (avec voiture 5 ml : 45 €, avec fourgon 7 ml : 63 €)

Règlement par chèque à l'ordre de FAUQUEUR Romuald

Coordonnées :

2 bis rue de la Gare
77690 Montigny-sur-Loing
Tél. : 06 18 71 59 00

Boîte aux lettres à l'accueil de la mairie :

Joindre photocopie pièce d'identité + numéro de téléphone + chèque

Permanences en mairie

(paiement par carte bleue possible) :
Mardi 20 mai de 14h à 17h30
Vendredi 23 mai 14h à 17h30
Samedi 24 mai de 9h à 12h



+ d'infos auprès du service Culturel

01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr



Karaté club : Portes ouvertes

Le Karaté club Bo Bun Kai de La Ville du Bois, vous invite à ses portes ouvertes. Entre sport et tradition, le karaté est un art martial japonais qui allie la sportivité moderne et des pratiques ancestrales de combats. Si vous ne connaissez pas cette activité et souhaitez la découvrir, poussez la porte du dojo des Bartelottes les **mardi 13 et jeudi 15 mai de 18h à 21h30**. De nombreuses démonstrations vous seront proposées et vous aurez la possibilité d'essayer la pratique du karaté. Cet art martial japonais se décline sous de multiples aspects et vous y trouverez sans nul doute celui qui vous conviendra.

Contact : Stéphane Biré : 06 81 89 72 15,
club.karate.vdb@gmail.com



Les Voies du cœur : j'ose demander de l'aide

L'association Les Voies du cœur accompagne les personnes les plus démunies et isolées en proposant notamment une boutique solidaire de denrées alimentaires accessible **2 dimanches par mois** (de 10h à 12h). Elle dispense également aux personnes en grande précarité, une fois par mois, un **atelier bien-être** (séance énergétique) pour s'accorder un moment de détente rien qu'à soi dans un quotidien peu clément. Certaines personnes n'osent pas demander de l'aide, pousser la porte du CCAS ou contacter des associations, pourtant ceux-ci sauront vous accompagner dans la bienveillance. Si vous souhaitez vous investir, même de façon ponctuelle, l'association accueille des **jeunes bénévoles** pour les aider dans les collectes alimentaires. [Les Voies du cœur](https://lesvoiesducoeur.wixsite.com/lvdccasso)
Contact : Linda Souane : 06 72 77 85 05, <https://lesvoiesducoeur.wixsite.com/lvdccasso>

La Ville du Bois, ville de sculpteurs

Par ordre d'ancienneté on trouve **Henri-Georges ADAM** (1904-1967) qui s'est installé 10 rue de Gaillard en 1959. Une de ses œuvres, une girouette « La croix du sud », était visible sur la terrasse d'un immeuble de Chevilly Larue sur la gauche de l'autoroute du sud en allant sur Paris. Elle a été démontée en novembre 2018 pour des raisons de sécurité. Il est un des derniers à avoir été enterré au cimetière du Mont Saint Michel.

Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/Henri-Georges_Adam



Constantin Andreou (1917-2007) s'est installé au 49 de la Grande Rue où il a vécu une quarantaine d'année. Une exposition permanente est visible dans la maison culturelle des Joncs Marins. La commune a acquis une œuvre monumentale, « **la maternité** », visible devant l'Escale.

Pour en savoir plus : https://fr.wikipedia.org/wiki/Constantin_Andréou

Milosevic Dragoljub (1939-2019) dit Acic s'est installé au 5 Grande rue de 1974 à 1978.

Spécialiste des œuvres de forme ovoïde, il n'a malheureusement laissé aucune trace de son passage dans la ville.

Pour en savoir plus : <https://dmilosevic.blogspot.com/>



Le sculpteur **Louis Molinari** (1932...) n'a pas vraiment habité à La Ville du Bois, mais on lui doit cependant la sculpture « **les mains** » qui sert de mur d'entraînement et que l'on peut admirer au fond du stade de foot route de Nozay.



Enfin **François Torres** (1961...) dit Toto habite dans la Grande rue. Il est spécialiste des œuvres en fer soudé. Il a notamment effectué une sculpture monumentale à Marcoussis à l'occasion de la coupe du monde de rugby en 2007. Il a également réalisé une œuvre monumentale, « **La belle des bois** » en 2013 pour la commune. Elle est visible au rond-point de Truffaut. Il participe activement à la vie communale. Pour en savoir plus : <https://atelierdesmirettes.wixsite.com/atelier-des-mirettes/sculpture-modelage>

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entièr responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

L'absence de stratégie de renaturation des zones imperméabilisées rend la bétonisation à la Ville du Bois préoccupante. Bien que des zones à potentiel de revégétalisation soient identifiées, elles ne sont pas prises en compte dans les projets. Les nouveaux parkings, entièrement recouverts de bitume, contrastent avec la tendance à opter pour des revêtements perméables ailleurs. De plus, le climat futur n'est pas intégré dans le PLU, alors que les projections climatiques locales sont disponibles. Les recommandations de la MRAE sur l'artificialisation des sols ne sont pas complètement respectées. Pour compenser la perte d'espaces verts, la commune mise sur les jardins privés, mais cette méthode ne tient pas compte des enjeux environnementaux actuels.

En outre, la notion de « trame verte et bleue » évoquée demeure floue, et l'évaluation environnementale ne fournit pas de réponses claires.

Il est primordial de revoir les aménagements pour préserver le patrimoine naturel et anticiper les défis climatiques.

GRÉGORY NOFERI
Conseiller municipal



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses incertitudes, notamment en raison du manque de visibilité sur le budget de l'État, qui influence en partie les finances de La Ville du Bois. Face à cette situation, nous avons adopté une approche prudente pour l'élaboration du budget 2025, afin d'anticiper les différentes hausses de charges et baisses de crédits annoncées par le gouvernement.

Malgré ce contexte, nous restons résolument tournés vers l'avenir. En 2025, nous poursuivrons nos investissements avec l'achèvement de l'école des Cailleboudes, la rénovation énergétique de nos bâtiments publics et l'accélération des travaux de voirie.

Nos engagements en faveur de la culture, de l'environnement et du social se renforcent également, avec une augmentation de leurs budgets pour accompagner de nouveaux projets prometteurs.

Enfin, notre niveau d'emprunt n'a jamais été aussi bas depuis 2016, ce qui ouvre la voie à de futurs investissements dans les prochaines années. La gestion rigoureuse de nos finances nous permet ainsi de concilier prudence budgétaire et ambition pour le développement de notre commune.

GUY ERNOUL

Adjoint au maire chargé des Finances



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvière PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAULT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Dolores LOPES

Yannick GUINETTE

Benjamin DEFAYE

Valérie HUEBER

• INFORMATIONS PRATIQUES •

État civil

Bienvenue

12 mars 2025 : Nael BADIS
15 mars 2025 : Éline BREGER
16 mars 2025 : Raphaël REGNAULT
26 mars 2025 : Kyler VERNE

Condoléances

02 mars 2025 : Claudette MEDUS
11 mars 2025 : Pascal LESIEUR
11 mars 2025 : Elise HEBRARD veuve REGNARD
22 mars 2025 : Geneviève TALAZAC veuve PETIT
27 mars 2025 : Joao ROSA MIGUEL

• Utile •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé.
AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

SIOM : Consommez solidaire



URGENCES

- Urgences : 112
 - Pompiers : 18
 - Samu : 15
 - SOS médecins : 0 826 88 91 91
 - Pharmacie de garde
- (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- Maison Médicale de Garde : 01 64 46 91 91
 - Gendarmerie : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
 - Eau : 0 977 40 11 42
 - Electricité : 0 972 67 50 91
 - Gaz : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
marie-pierre.rixain@assemblee-nationale.fr
06 40 89 45 75

DÉCHETERIES -RESSOURCERIES DU SIOM

Villejust – Avenue des Deux Iacs : Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

Saclay – Impasse de la Poudrette : Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 17h45, les dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h45.

Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus 9115 (ex M151) et 9114 (ex M154)** : relient Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le 9114 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau)
 - **Ligne de bus 4503 (ex M153)** : relie Arpajon à Massy (RER B)
 - **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire. Plusieurs circuits : collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux - Grange aux Cercles et Longjumeau Les Côteaux - Les Renondaines
 - **Ligne de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
 - **Ligne N123** : circule 7j/7 de 23h40 à 04h20, avec un passage toutes les heures, entre Paris Châtelet et la Gare d'Arpajon, arrêt La Grange Aux Cercles à La Ville du Bois.
 - **Pour rejoindre l'hôpital Paris-Saclay** : emprunter la ligne de bus 17 jusqu'à la gare du Guichet (Orsay) puis le bus 91-05 jusqu'à l'hôpital.
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• AGENDA •



Jeudi 8 mai, 11h30

• Commémoration du 8 mai 1945 •

Rendez-vous Place du Général de Gaulle

Samedi 10 mai à 10h30

• Atelier d'écriture •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles

Mardi 13 et jeudi 15 mai, de 18h à 21h30

• Portes ouvertes du Karaté Club •

Dojo des Bartelottes, chemin de Lunezy

Vendredi 16 mai à partir de 18h

• Je lis, j'aime, j'en parle •

Bibliothèque, 11bis rue des Ecoles

Samedi 17 mai, 10h30

• Cross familial •

Stade P. CODEY, route de Nozay



Suivez l'actualité sur
www.lavilledubois.fr
et sur [f lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

• Samedi 17 mai •

TROC DE PLANTES

Venez troquer vos plants enracinés et en godets étiquetés le samedi 17 mai de 9h à 13h à l'occasion du Troc de plantes. Des animations vous seront proposées tout au long de la matinée :

- atelier de sciences participatives pour découvrir les insectes pollinisateurs et les plantes sauvages des rues
- atelier sur le compostage
- découverte de l'apiculture en présence d'apiculteurs de la commune

Escale, 14 chemin des Berges

Samedi 24 mai, de 10h à 12h

• Réunion d'informations collective pour l'emploi d'une assistante maternelle •

Rôle du parent employeur, préparation du premier contrat, la déclaration PAJE...
Relais Petite Enfance, 11 chemin des Berges

Samedi 24 et dimanche 25 mai, 10h à 12h et 14h à 18h

• Exposition photos de La Ville du Bois •

Maison Culturelle des Joncs Marins
Entrée libre

Dimanche 25 mai

• Brocante en centre-ville •

Rue du Grand Noyer + Grande Rue + Avenue de Beaulieu

Vendredi 6 juin, de 18h à 22h

• Kid's Party •

Place Beaulieu

Samedi 7 juin, 16h

• Théâtre "qui a tué Charles Perrault?" •

Spectacle de fin d'année
Par la compagnie
La Scène des Bois
Participation au chapeau
Escale, salle H.G. Adam

.....

JUIN/JUILLET EN BREF

Dimanche 15 juin : Gala de l'école de musique

Du 18 juin au 18 juillet : Partir en livre « Les animaux »

Mercredi 18 juin : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940

Mercredi 18 juin : « Mmh, c'est bon » par la conteuse Anne-Lise VOUAUX-MASSEL
Mercredis 18 et 25 juin : Ateliers créatifs « Animal String Art »

Samedi 21 juin : Fête de la musique

Mercredi 2 juillet : Raconte-moi des histoires « Les Ani'mots »

Mercredi 2 juillet : Immersion 2.0, jouer avec la réalité augmentée, animée par la MDE

.....